

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 30/09/2022

Convention d'affaires ULCC : L'avenir Franco-Suisse du bois et ses dérivés

[Journée de conférences et de rencontres d'affaires à Divonne-les-Bains](#)

Le Conseil du Léman et l'Union Lémanique des Chambres de Commerce (ULCC) organisent chaque année une convention d'affaires réunissant des entreprises suisses et françaises en mettant à l'honneur l'une des 18 filières d'excellence identifiées à l'échelle du bassin lémanique. Cette année, c'est au tour de la filière bois.

La convention d'affaires se tiendra le **Judi 6 octobre 2022, de 8h30 à 16h, au Domaine de Divonne à Divonne-les-Bains**. Une journée franco-suisse d'ateliers techniques, table-ronde et de rencontres d'affaires dans les secteurs du bois et ses dérivés.

Cette journée est organisée par l'ULCC réunissant les CCI des bords du Léman (Ain, Genève, Haute-Savoie, Valais et Vaud). Cette union a été créée par le Conseil du Léman, instance de coopération transfrontalière visant à promouvoir les relations transfrontalières et à favoriser l'émergence d'une identité lémanique forte.

La filière bois est identifiée parmi les 18 filières d'excellence du bassin lémanique. Au cours des prochaines années, elle sera amenée à évoluer et se ré-inventer dans notre économie et dans l'industrie, pour faire face aux grands défis du XXIème siècle. Ce virage s'accompagne de questionnements, touchant à la fois les domaines de la construction, de l'innovation, de l'éco-conception, du bois-énergie, du ré-emploi du bois et des emballages pour l'industrie agro-alimentaire. Ces questions seront abordées, sous un angle trans-frontalier, lors de la Convention d'affaires de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce.

La matinée sera consacrée à des ateliers techniques et une table-ronde. L'après-midi permettra le réseautage et les échanges, à travers des rendez-vous B-to-B. Cette convention d'affaires permettra aux professionnels d'identifier de nouveaux partenaires et d'échanger sur de potentielles opportunités de collaboration. L'inscription à cet évènement est de 50 € TTC par personne.

Merci de confirmer votre présence par retour de mail ou au 06 25 71 88 14.

[A propos de la Convention d'affaires ULCC : L'avenir Franco-Suisse du bois et ses dérivés](#)

Contact presse : Johan Lévêque – T. 06 25 71 88 14 – communication@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 33 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

